



Edito

Voici la seconde édition du journal de la Communauté de Communes du Confolentais. La quête de transparence, pour donner une meilleure lisibilité de la politique menée, reste toujours une demande forte de la part des contribuables que vous êtes. Il nous paraît donc légitime de vous rendre compte à la fois, du bilan des actions engagées, mais aussi de vous présenter les chantiers et les projets que nous conduisons.

La Communauté n'est pas et ne doit pas devenir une « Super commune ». Il y a du travail et des initiatives pour tous et la bonne idée ne vient pas toujours de la collectivité la plus importante. Afin de clarifier les choses, il convient de rappeler que la Communauté intervient sur des compétences (actions) que lui ont déléguées et que ne peuvent plus faire les communes : (économie, habitat, aménagement du territoire) ou encore des actions qui concernent l'ensemble des communes (assainissement, animations, entretien des routes etc...). La limite n'est pas toujours facile à déterminer, les délégués de chaque commune le savent et ils sortent là pour apprécier les situations et faire les choix qui s'imposent.

Sur le plan stratégique, l'action communautaire se caractérise par deux principes simples mais qui se compliquent terriblement avec leur mise en œuvre, à savoir :

- Développement du territoire (Economie et Habitat)
- Contrôle des dépenses

Au bout de deux ans de cette nouvelle politique, quels résultats pouvons-nous mettre à notre actif ?

- Une santé financière saine bien que fragile.
- L'économie se développe doucement générant la plus grosse augmentation de recettes en 2006.
- L'habitat s'améliore tant au niveau de la construction neuve que de la restauration.

La Communauté peut, tout doucement, envisager de nouvelles perspectives et elle mettra tout en œuvre pour y parvenir. Mais elle ne pourra pas réussir seule le développement de son territoire. Le développement, appartient aussi aux habitants que vous êtes et nous devons pouvoir aussi compter sur votre dynamisme. Il appartient enfin aux collectivités plus importantes (Département et Région) qui peuvent aussi engager des moyens accrus pour réaliser des actions de développement de plus grande ampleur (routes par exemple)

Reconquérir la population de 1975, c'est un des objectifs affichés de la Communauté. Cela maintiendra des commerces et des artisans, des écoles et des collèges qui se reconstituent, de l'activité qui se développe. C'est une tâche difficile mais qui mérite que l'on s'y attèle avec le maximum de courage.

Le Président

Guy TRAUMAT



Sommaire

Page 2	Page 10
Edito	L'habitat
Page 3	Page 11
Maria Casarès	Les nouveaux projets
Page 4	Page 12
Les finances	Le tourisme
Page 5	Page 13
Les routes	Le PCA
Page 6	Page 14
Les ZAE et les installations	La piscine
Page 7	Page 15
Les aides à l'installation	Le SPANC
Page 8	Page 16
La Maison de l'Emploi	La restauration du petit patrimoine
Page 9	
Abzac	



Réception du festival 2006